# Mercredi 2 avril 2025

# Le PRP by Arthrex ACP® en pratique

Du diagnostic aux injections en passant par l'organisation des vacations de PRP

- □ Injections échoquidées intraarticulaires et intratendineuses
- Organisation des vacations
- Conseils pré et post-injection



Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Étienne Dahan, Rhumatologue interventionnel – Cabinet Le Premium | Strasbourg Émile Escourrou, Médecin du sport – MSPU La Providence | Toulouse





# Mercredi 2 avril 2025 | Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Module optionnel : Initiation à l'échographie				
07:20 - 07:30	Accueil des participants			
07:30 - 08:15	Présentation – Premiers pas en échographie : les notions à connaître	S. Aulagner (SonoSite)		
08:15 - 08:50	Workshop – Prise en main d'une sonde échographique : tenue et réglages – Savoir repérer les structures anatomiques sous échographie – Savoir guider une aiguille sous échographie   Fantôme   Techniques In & Out of plac			
08:50 - 09:45	Workshop – Les coupes anatomiques importantes   Repérages anatomiques sur patient			

Module commun : Le PRP by Arthrex ACP® en pratique				
09:15 - 09:45	Accueil des participants			
09:45 - 09:55	Introduction et présentation des solutions orthobiologiques Arthrex		N. Didier & M. Draxler	
09:55 - 10:05	Présentation – Principe et physiopathologie du PRP		E. Dahan	
10:05 - 10:50	Présentation – Le diagnostic : indications intraarticulaires, intratendineuses, méniscales, ligamentaires et musculaires (revue de littérature, cas cliniques)		E. Dahan & E. Escourrou	
10:50 - 11:05	<b>Présentation</b> – Les conseils pré-injection : contre-indications et optimisation de l'efficacité du PRP		E. Escourrou	
11:05 - 11:20	Échanges			
11:20 - 11:30	Pause			
11:30 - 11:50	Workshop Groupe 2 – Démonstration Workshop Groupe 1 – Membre inférieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes			
11:50 - 13:00	puis injection des indications sous échoguidage	Workshop Groupe 2 – Membre supérieur : indications et injection sous échoguidage		
13:00 - 14:00	Déjeuner			
14:00 - 14:20	Workshop Groupe 1 – Démonstration et manipulation des seringues de la gamme ACP Thérapie	Workshop Groupe 2 – Suite Membre supérieur : indications et injection sous échoguidage		
14:20 - 15:45	Workshop Groupe 1 – Membre supérieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes puis injection des indications sous échoguidage	Workshop Groupe 2 – Membre inférieur : Indications et injection sous échoguidage		
15:45 - 16:00	Pause			
16:00 - 16:15	Présentation – Les conseils post-injection : procotole de rééducation, prise en charge E. Daha		E. Dahan &	
16:15 - 16:30			E. Escourrou	

## Mercredi 2 avril 2025 | Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

## **Inscriptions**

Le nombre de places est limité à 14 participants dont 8 pour le module optionnel, c'est pourquoi il est primordial de réserver.

Pour valider l'inscription, le participant doit confirmer sa participation et procéder au règlement. Le participant sera redirigé sur la plate-forme de paiement sécurisé « Swikly » au moment de sa confirmation de participation.

À noter: sans paiement, l'inscription ne sera pas prise en compte par Arthrex. La société Arthrex prend en charge le transport jusqu'à Lyon, les transferts en taxi, l'hébergement lorsque le programme le nécessite, la formation et le déjeuner dans les locaux d'Arthrex. Les frais annexes sont à la charge du participant.

Pour des raisons de législation, Arthrex ne peut plus accorder d'hospitalité aux étudiants en formation initiale, tout participant pris en charge doit attester qu'il n'est pas étudiant au moment de l'hospitalité octroyée par l'Entreprise et certifier être inscrit au CNOM en tant que médecin.

Les cours sont réservés aux professionnels de santé exerçant et résidant en France métropolitaine. Hors France métropolitaine, nous vous invitons à vous rapprocher de votre distributeur Arthrex.

Les frais d'inscription diffèrent en fonction de la formule de cours choisie, soit :

#### - Module commun uniquement:

Les frais pour le module commun s'élèvent à 250 € TTC/personne.

#### - Module optionnel suivi du module commun :

Les frais pour les modules optionnel et commun s'élèvent au total à 350 € TTC/personne.

### Conditions d'annulation

- Remboursement de 100% des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation 30 jours avant la date de l'événement.
- Remboursement de 50% des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation entre 29 et 15 jours avant la date de l'événement.
- Aucun remboursement des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation en dessous de 15 jours avant la date de l'événement.
- Pour les étudiants en formation initiale, aucune hospitalité ne peut être prise en charge.

# Informations pratiques

Mercredi 2 avril 2025 **Arthrex,** Business Park Lyon Monts d'Or 1, avenue Charles de Gaulle 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

## Contact

**Arthrex**, Business Park Lyon Monts d'Or 1, avenue Charles de Gaulle 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél.: +33 4 81 659 667

**E-mail:** medicaleducation@arthrex.fr



Le Lab







